



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA LOZÈRE

ATTESTATION SUR L'HONNEUR ARMES CATEGORIE C ET CATEGORIE D1

Je soussigné(e)

Né(e) le

Demeurant à

.....

.....

Téléphone :

Adresse électronique

Certifie sur l'honneur conserver mes armes conformément aux dispositions de l'article 113 § III du décret n° 2013-700 du 30 juillet 2013 qui stipule :

« les personnes physiques ou morales détentrices d'armes à feu, de leurs éléments de catégorie C et du 1° de la catégorie D doivent les conserver :

- Soit dans des coffres-forts ou des armoires fortes adaptés au type et au nombre de matériel détenus
- Soit par démontage d'une pièce essentielle de l'arme la rendant immédiatement inutilisable, laquelle est conservée à part
- Soit tout autre dispositif empêchant l'enlèvement de l'arme

NB : les munitions doivent être conservées séparément dans des conditions interdisant l'accès libre

Fait à, le

Signature

